

1

« LE FREIN À LA REUT EST AUSSI ÉCONOMIQUE »

Entretien avec Christian Lécussan, président de la Fénarive.

Qu'est-ce que la Fénarive ?

Créée en 1952 à l'initiative de teinturiers et de papetiers alsaciens, la Fédération nationale des associations de riverains et utilisateurs industriels de l'eau (Fénarive) s'est élargie pour devenir aujourd'hui l'un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics en matière d'utilisation industrielle de l'eau. Nos adhérents se répartissent sur les six bassins hydrographiques français métropolitains et proviennent de tous les secteurs industriels, via des fédérations professionnelles, des associations locales, ainsi que des grandes entreprises comme la SNCF, EDF, Total Energies et Borealis.

Existe-t-il un état des lieux de la Reut chez les industriels en France ?

Non, mais la tendance semble encourageante. La prise en compte des enjeux liés à l'eau chez les industriels remonte à une vingtaine d'années. À l'époque, l'objectif était surtout de limiter la pollution plutôt que la consommation. Certains industriels appliquaient cependant déjà la réutilisation des eaux traitées, notamment les groupes agroalimentaires comme les sucrières ou les laiteries qui ont pris conscience assez vite des importants volumes d'eaux usées « perdus » via leur process. Depuis, d'autres groupes ou secteurs

industriels ont suivi - la SNCF, les blanchisseries industrielles, etc. - dans les limites des contraintes administratives françaises.

Les industriels français sont-ils en retard par rapport à nos voisins européens ?

Le cadre réglementaire autour de la réutilisation par l'industrie est très contraignant en France, mais on ne peut pas dire que les industriels français soient plus en retard que leurs homologues européens. D'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie ont enclenché une véritable stratégie autour de la Reut, mais leurs efforts concernent surtout les applications dans les stations d'épuration municipales. En ce moment, ce sont les industriels belges qui sont les plus dynamiques car ils ont réussi à lever les freins administratifs rapidement.

Comment le Plan eau, annoncé en mars 2023 par Emmanuel Macron, a-t-il été perçu par les industriels ?

Après le Grenelle de l'environnement et les Assises de l'eau, le Plan eau ressemblait à une énième annonce de la politique de l'eau en France. La grande nouveauté fut sa présentation par un président de la République. L'impact était fort, depuis la mobilisation est sans commune mesure comparé aux autres



accords politiques sur l'eau. Il faut cependant aller plus loin. Il existe encore des blocages au niveau du ministère de la Santé. Deux de nos adhérents par exemple, des blanchisseries situées sur le bassin Seine-Normandie, sont toujours bloqués par les pouvoirs publics pour pouvoir réutiliser leurs eaux traitées sur place alors que celles-ci répondent parfaitement aux normes de qualité en vigueur.

Le frein n'est-il pas aussi économique pour les industriels ?

En effet, le coût est réel, mais les industriels doivent changer de paradigme. Il ne faut plus réfléchir en termes de prix du mètre cube d'eau que l'on achète, mais en termes de prix du mètre cube qui peut manquer. Pas d'eau : pas de production. Lorsque l'usine doit être fermée plusieurs semaines, cela peut parfois conduire à la faillite de l'entreprise.

En 2022, la sécheresse n'a pas créé de vent de panique chez les professionnels. Mais nous recevons des témoignages d'industriels français installés à l'étranger, qui nous rapportent les difficultés d'approvisionnement en eau

où le recours à des camions-citernes est souvent indispensable pour pouvoir continuer à faire tourner la production. En France, seules quelques entreprises ont dû appliquer des restrictions sans que cela impacte gravement leur activité. Certains ont aussi pu négocier un délai sur l'arrêt de leur production pour pouvoir rapidement mettre en place des phases d'entretien dans leur usine. Cet événement a participé à la prise de conscience des enjeux sur l'eau pour le secteur. Aujourd'hui, la question de l'accès à la ressource revient de plus en plus chez les professionnels qui réfléchissent à s'implanter dans nos régions.



Les aides de l'État jouent-elles en faveur de la Reut ?

Les aides fournies par le biais des agences de l'eau sont encadrées par Bruxelles avec des limitations imposées à 40 % ou 60 % en fonction de la taille des entreprises. Cela ne suffit pas. L'amortissement d'une installation de Reut au regard du prix de l'eau potable en France s'inscrit

Fin novembre 2023, la Fénarive a organisé un colloque sur la Reut qui a rassemblé 80 personnes et 4 directions de trois ministères.

souvent sur plusieurs années. À l'heure où le gouvernement parle de réindustrialiser la France, il devrait intervenir auprès de Bruxelles pour débloquer ces limitations. La réévaluation de ces taux permettrait d'accélérer les projets et participerait à la construction d'une industrie française toujours plus vertueuse.

Propos recueillis par Julie Doinel



Bénéficiez de 50 ans d'expérience

Arrêtez de perdre du temps à déboucher vos pompes



Grâce à notre roue à vis centrifuge, ne faites plus le choix entre les **rendements** et les **passages libres**:

Exigez les deux



CONTACT

E-Mail : france@hidrostal.com
 Tél : 04 81 13 17 60
www.hidrostal.com

L'ensemble de la gamme est **100 %** réparable !